



COMMUNIQUE

Situation critique dans les établissements – mobilisation – préavis de grève

La FNEC FP FO Martinique a informé le Monsieur le recteur et les différents partenaires du système éducatif, qu'elle continue à être solidaire de toutes les actions légales qui seront menées dans les établissements scolaires, pour améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité dans les établissements scolaires.

Nous avons déjà alerté les responsables de la CTM sur la situation difficile et insupportable dans plusieurs établissements

Il est temps que le rectorat Martinique et les autres partenaires (collectivités territoriale et communale) réagissent pour écouter et comprendre les souffrances des collègues au travail, tant au premier degré que pour l'ensemble du second degré.

Trop d'élèves se voient pénaliser par les nombreux dysfonctionnements au niveau des différents établissements (insécurité, chaleur insupportable, absence de climatisation, pas d'internet, manque de matériel de base, ...)

En cette période de mise en place des nouvelles réformes, les collègues sont déjà fatigués par les conditions de travail. Les réunions se suivent à une cadence élevée.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de plusieurs établissements ne tient pas compte des mises en danger d'autrui.

Nous avons interpellé le recteur pour que le CHSCTA se réunisse très rapidement sur ces problématiques.

A cela il faut ajouter le traitement trop long des dossiers relatifs aux situations médicales.

Combien de dossiers médicaux sont bloqués et attendent un avis du comité médical ou de la commission médicale ?

Nous couvrons toutes les actions légales menées dans les établissements et ailleurs dans le but de réfléchir, de proposer des solutions et de se faire entendre par l'ensemble des partenaires responsables du système éducatif en Martinique.

Nous maintenons notre préavis de mobilisation tant que cela sera nécessaire.